LE CHAMP DE COURSES des Trois Villes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. RASSON, président du comité, remercia les différentes personnalités présentes et retraça l'effort accompli pour créer en onze mois un hippodrome aussi parfait que celui érigé au Croisé-Laroche. Il termina en souhaitant que le temps se montre clément lors de la première réunion, qui aura lieu le 15 mars.

Après quelques mots d'un journaliste belge, M. WANECQUE, de la Société de Demi-Sang belge, apporta les meilleurs souhaits de notre nation sœur pour la vie de la nouvelle société.

M. SPRIET, au nom de la municipalité de Lille, promit l'appui de la capitale de la Flandre et déclara qu'il se faisait un devoir de rapporter au Conseil municipal tout ce qu'il avait pu constater au cours de sa visite.

M. BOUJARD, après avoir excusé M. le Préfet, se déclara enchanté de l'accueil qui lui avait été réservé. Il ne cacha pas son admiration devant une entreprise aussi hardie conçue par des gens du Nord et réalisée par des gens et des entrepreneurs du Nord.

Il félicita les membres du comité d'avoir réalisé à Lille l'hippodrome le plus parfait d'Europe.

Des vins d'honneur terminèrent l'inauguration officielle. G. M.

L'étude du projet et la direction des travaux ont été confiés à **M. Jean PAPET**, architecte S. A. D. G., à Paris, dont nous retrouvons tout le talent dans cette œuvre grandiose.

Un champ de courses exige des opérations préparatoires considérables et délicates. C'est à **Messieurs GEVAERT, et COURTECUISSE, Entreprise générale à Meurchin,** qu'ont été confiés le tracé et l'exécution des diverses pistes, de nivellement du terrain, les travaux de terrassement et de drainage, l'installation des obstacles, l'aménagement des plantations, ainsi que la construction et l'aménagement des box.

Il fallait une maison puissamment outillée, au point de vue machinisme et personnel, avec une direction technique irréprochable pour mener à bien une entreprise aussi vaste que variée.

C'est la Maisdon **P. ROUZE et A. MOURET, de LILLE,** qui a été chargée de la construction des tribunes, du pesage et de la pelouse, ainsi que de leurs annexes.

La grande tribune, entièrement en béton armé, occupe un rectangle de 100 mètres de longueur sur 36 mètres de largeur; la moitié de cette surface est réservée aux gradins couverts par un auvent de 16 m. de porte-à-faux; l'autre partie, en forme de hall voûté, abrite les divers services.

Il faut évaluer à environ 7.000, le nombre de mètres cubes de béton mis en œuvre et à 200 le nombre approximatif des ouvriers qui ont été employés constamment sur ce chantier.

Malgré le mauvais temps, les travaux ont été menés à bonne fin, grâce à un outillage perfectionné et moderne et à la satisfaction de tous.

L'étanchéité des terrasses de tous les bâtiments a été assurée par l'entreprise **H. LONDAIS et F. COLLIN, 84, rue Nationale,** (Téléph. 67.34), concessionnaire des procédés licence **Tech** brothers, produits R. I. V. Cette firme a également exécuté le masticage au pistolet du vitrail « Le Lion des Flandres ».

Les carrelages fort remarqués pour leur composition sont l'œuvre des **Etablissements René LEMESRE, 42, rue** des Stations, à LILLE. Téléph. 23.23. Les visiteurs ne pourront manquer d'admirer à quel point le cachet artistique, uni du reste à la solidité, a été poussé dans ce domaine spécial, une des caractéristiques des installations modernes destinées au public.

La menuiserie métallique, qui prend une place très importante dans cette entreprise, ainsi que les balustrades, rampes et ferronneries diverses, ont été exécutées par la **S. A. des Ateliers BOUREE-THIBAUT, à MARCQ-EN-BAROEUL.**

Le « Lion des Flandres », magnifique vitrail qui fait l'ornement du grand hall des tribunes, est une application toute personnelle des verres imprimés blancs, avec adjonction de miroirs, d'opales et de noirs. Il est l'œuvre de **M. L. BARILLET, de Paris.**

La construction de ce Boulevard a été confiée aux **Entreprises Générales L. DECAILLAIX, à ROUBAIX,** qui méritent des éloges pour la rapidité avec laquelle les travaux sont menés.

L'entreprise des terrassements, qui touche à sa fin, a été menée activement par la **Maison Jean BOHIN Fils, de TOURCOING,** qui en trois mois et malgré le mauvais temps, a amené plus de 12.000 mètres cubes de terres en provenance du champ de course pour la confection des remblais nécessaires.

Comme les mairies, les grandes administrations la Société de l'Hippodrome se devait, pour être parfaitement servie, de s'adresser à la **Maison ASSEMAN((SIX, successeur),** 3, rue du Lombard, LILLE, pour la décoration de son vaste champ de courses. Ses oriflammes, d'une curieuse originalité, furent très remarqués.

Et tous les turfistes noteront l'adresse du **CAFE DE FOI,** 2, place Rihour, à Lille, Bourse aux Chevaux. Tél. 21.73. Ils y trouveront à toute heure la Chouroute garnie, les tripes à la mode de Caen, les coquilles Saint-Jacques, et Spécialités d'huîtres, escargots. Prix très modérés.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

Une confrontation générale décidée

Avant d'entendre M. Falcoz, la commission parlementaire d'enquête a longuement délibéré lundi matin, sur diverses questions relatives à ses travaux futurs. M Bracke, juge d'instruction, ayant demandé communication du bon de caisse trouvé à la banque Oustric, aux initiales de M. André Benoist, ancien directeur de la police judiciaire, une discussion a eu lieu à ce sujet, sans aboutir à une solution.

On a envisagé notamment l'envoi au juge d'une photographie du document réclamé.

La commission a pris ensuite connaissance des notes rédigées à son usage personnel par M. Henry Chéron, ayant trait à sa conversation avec les procureurs, ainsi qu'aux opérations judiciaires concernant les affaires Oustric.

Elle a entendu également lecture du rapport du procureur général à ce sujet, dans sa rédaction primitive. Sur ce rapport figure une annotation marginale mentionnant qu'il y a lieu de le classer et de le modifier, conformément aux indications du garde des sceaux, M. Raoul Péret.

Après examen de ces documents, la commission a décidé de convoquer pour une confrontation générale, MM. Raoul Péret, Henry Chéron, Paul Reynaud, Donat Guigue et Pressard.

L'AUDITION DE L'AVOCAT-CONSEIL FALCOZ

La commission a ensuite entendu sur sa demande M. Falcoz. M. Falcoz a dit dans quelles conditions, après avoir été présenté dans le courant de 1926 à M. Oustric, alors qu'il était déjà client de la banque, il avait accepté de devenir l'avocat-conseil de la « Saipa » à partir de décembre 1929.

M. Falcoz a dit qu'il avait donné des consultations jusqu'au moment de son entrée au gouvernement. A ce propos, le témoin a déclaré que M. Oustric n'avait jamais sollicité de lui le moindre service au point de vue financier ou boursier.

M. Falcoz a ajouté qu'il n'était pas intervenu au ministère du Commerce dans le but de faire décorer M. Oustric. Il a ensuite indiqué qu'il était devenu, en janvier 1928, client de la banque Oustric par l'intermédiaire de M. Couturier, son ami. Il a précisé dans quelles conditions il était intervenu en faveur de M. Couturier pour faire nommer ce dernier, déjà chevalier pour faits de guerre, officier de la Légion d'honneur au titre de l'Education physique. M. Falcoz a ensuite analysé son compte à la banque Oustric ouvert au début de l'année 1928.

Il a enfin défini son attitude à la commission des douanes jusqu'au moment où il a été nommé sous-secrétaire d'Etat. Répondant à une question, M. Falcoz a exposé que jamais les administrateurs de la Société Ford ne lui avaient demandé la moindre intervention. M. Falcoz a dit enfin que jamais il n'avait confondu l'exercice légitime de sa profession d'avocat avec son mandat législatif.

100.000 FRANCS D'HONORAIRES

M. Falcoz a dit en outre : La Société Ford, dont je suis l'avocat, me demandait depuis longtemps ma note d'honoraires pour les nombreuses consultations que je lui avais données de février 1929 à février 1930. J'avais négligé ce règlement parce que mes affaires personnelles étaient passées au second plan, depuis que je faisais partie du cabinet Tardieu. A la date du 5 septembre 1930 j'écrivais à M. Carle, administrateur, la lettre suivante :

« Monsieur l'Administrateur : Vous avez bien voulu me rappeler vos diverses demandes au sujet des honoraires qui me sont dus par votre Société pour les consultations que j'ai données au cours de l'année 1929. J'ai profité des vacances pour faire le relevé des rendez-vous, comme vous me l'avez demandé ; mais je suis bien embarrassé pour vous fixer un chiffre. Ce que vous déciderez me donnera satisfaction. Règlement à votre convenance : par chèque ou virement à la banque Oustric où j'ai un compte. Veuillez agréer, etc. »

C'est à la suite de cette lettre que j'ai été avisé le 22 septembre 1930 que mon compte à la banque Oustric était crédité de la somme de 25.000 francs. Par un coup de téléphone de M. Carle j'étais prévenu qu'il ne s'agissait que d'un acompte. A la date du 1er octobre 1930 je recevais, en effet, un deuxième avis de crédit de 75.000 francs. Ces virements faits du compte de la Société Ford au mien m'ont couvert mon débit ; sous déduction des valeurs qui sont encore dans mon dossier à la banque, je reste débiteur de la liquidation d'une somme qui reste à fixer en suite des litiges engagés par les porteurs de Hoifra contre ceux qui sont responsables de l'effondrement de cette valeur.

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS CANTONAUX DU NORD

Cette importante Fédération, qui compte 840 membres, tiendra son Congrès annuel dans la salle d'honneur de la Préfecture du Nord dimanche 29 mars, à 9 h. 30. La séance de clôture sera présidée, à 11 h., par M. le Préfet du Nord. Les questions suivantes y seront discutées : 1° Les œuvres post scolaires et la collaboration du personnel enseignant; 2° Des précautions à prendre pour assurer une hygiène parfaite des locaux scolaires; 3° Du contrôle des écoles privées et de leurs moyens de recrutement.

Après la clôture des travaux, les délégués cantonaux célébreront le cinquantenaire de l'école laïque. Un discours sera prononcé par M. Hippolyte Ducos, député de la Haute-Garonne, vice-président de la Commission des Finances et rapporteur du budget de l'instruction publique, qui fera un historique des lois scolaires. Un banquet par souscription, présidé par M. le Préfet du Nord, aura lieu à une heure, à l'Hôtel Maréchal, rue Solférino, à Lille. Les délégués cantonaux et leurs amis sont vivement invités à y assister.

LE VOTE DU BUDGET des Travaux Publics

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Nouelle parlant sur le chapitre 14 (personnel des ingénieurs des mines), signale la triste situation faite aux ouvriers mineurs par suite du chômage et cependant le pays manque de charbon. « Pourquoi a-t-on diminué les salaires? M. le Ministre vos déclarations à l'égard des mineurs ont été tout à l'heure insuffisantes. »

LES MOYENS DE PARER A LA CRISE CHARBONNIERE

M. Charles Baron expose à la Chambre les résultats des travaux de la Commission des mines pour parer à la crise charbonnière.

M. Charles BARON pense qu'il est possible d'acheter moins de charbon étranger notamment en trouvant des procédés techniques pour ne brûler que des charbons français dans les locomotives et chaudières.

Pourquoi les houillères ne font elles pas sur la carreau de la mine des usines à gaz. Le gaz peut-être porté à 400 kilomètres de distance. En terminant, M. Baron demande au gouvernement d'éviter la baisse des salaires des ouvriers mineurs à une époque de vie chère. Les chapitres 14 et 15 sont adoptés.

M. Appel demande le renvoi du chapitre 16 (ingénieurs des Ponts et Chaussées) pour que le gouvernement augmente le personnel de ceux-ci.

M. Piétri pense pouvoir donner satisfaction dans un prochain collectif.

Les chapitres 16 à 29 sont adoptés.

Après une suspension de séance, on adopte les chapitres 30 et 31.

M. Moch insiste sur l'urgence de réorganiser le contrôle.

M. Bedouce, rapporteur, en convient et relève, d'accord avec le gouvernement, le crédit de 50.000 francs.

Après d'autres interventions de MM. Gounin, Clamamus, des Lyone de Feuchin, les chapitres 32 à 65 sont adoptés.

M. Lamoureux, rapporteur général, demande que l'on réserve jusqu'à la loi des finances, les chapitres relatifs aux routes et à la circulation (chapitres 66, 66 bis, 68, 69, 71, 72 et 79, ce dernier chapitre ayant trait aux cantonniers).

M. G. Gérard, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics, accepte cette proposition.

M. Moch accepte ce renvoi, exprimant la conviction que les cantonniers obtiendront satisfaction.

Les chapitres relatifs aux rentes sont réservés.

La suite du débat est renvoyée, à 21 h. Séance levée à 19 h.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

TRAITEMENTS, ALLOCATIONS

M. Piétri, ministre du budget, a mis le Conseil au courant de l'état de la discussion budgétaire et l'a entretenu des principales questions affectant l'équilibre : Traitements des instituteurs, allocation des Combattants, régime des retraites.

SECOURS DE CHOMAGE

M. Landry, ministre du travail, a fait connaître les mesures déjà prises et celles qu'il y a lieu de prendre en vue d'améliorer le régime des secours de chômage.

TRIPLE NOYADE

Près de la commune de Dunavecse, un coup de vent a fait chavirer sur le Danube une barque dans laquelle se trouvaient quatre jeunes gens. Trois de ceux-ci se sont noyés.

4 VICTIMES DE L'ALCOOL

On mande d'Oslo qu'à Poiregrund, quatre hommes qui avaient absorbé de l'alcool solidifié sont décédés.

LES FUNÉRAILLES DE Mme L. LE MASSON

Nous rappelons que les funérailles de Mme Lucien LE MASSON née Jeanne HALLEZ, épouse de notre Rédacteur en Chef, décédée à l'âge de 42 ans, dans la soirée de Samedi auront lieu aujourd'hui Mardi 3 mars, à dix heures.

On se réunira à la maison mortuaire à LILLE, RUE EDOUARD-DELESALLE, 38, à neuf heures quarante-cinq.

Selon la volonté de la défunte, le corps sera conduit directement au cimetière du Sud, pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 3 Mars 1931

Soleil : Lever à 5 h. 33 ; Coucher à 17 h. 33.
Lune : Lever à 16 h. 22 : Coucher à 6 h. 23.
Aujourd'hui : St-Marin. — Demain : St-Casimir.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 2 mars 1931 à 18 h. : Baromètre : 758 mm. 7 ; hausse depuis la veille à 9 h. : 12 mm. Thermomètre : fronde, 2.0 . minima, — 2.6 ; maxima, 4.3. Etat hygrométrique : 91 Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : 10 mm. 4. Directio du vet : Sud-Ouest ; Force : modérée. Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, brumeux

OFFICE NATIONAL METEOROLOGIQUE. — Région Nord. — Temps médiocre, ciel se couvrant avec quelques chutes de neige, suivies de pluie et devenant ensuite très nuageux avec éclaircies et quelques rares averses ; vent du Sud pas fort à Sud-Ouest, 6 à 9 m. ; hausse diurne de température, minimum en hausse de 3°.

DE PASSAGE. — M. Lenartowicz, directeur du bureau d'émigration à Varsovie, était de passage à Lens dimanche où il fit une conférence aux représentants des groupements polonais de la région et à laquelle assistait également M. Borzcinski, consul de Pologne à Lille.

TERRIBLE OURAGAN AUX ILES FIDJI

160 personnes ont péri et de nombreuses autres ont disparu

Un nouvel ouragan sévit dans la région de Suva et se dirige vers le sud-est. La rivière Rewa, qui avait débordé la semaine dernière, monte à nouveau et les riverains ont été obligés d'évacuer leurs habitations.

On annonce officiellement que 160 personnes, dont quatre Européens, ont péri au cours de l'ouragan. Il y a, en outre, de nombreux disparus.

LA FAILLITE DE LA BANQUE CAMBRÉSIENNE

Nous avons relaté en son temps toutes les péripéties de la faillite de la Banque Cambrésienne.

A ce moment, nous avons déclaré que M. Lernou Paul, directeur de la succursale de cet établissement financier, à Cambrai, ne pouvait être aucunement responsable des agissements de l'administrateur délégué, qui fut arrêté à Paris.

M. Lernou qui, tous nos lecteurs le comprendront, tient à être lavé de tous soupçons de toute suspicion, nous prie de signaler en outre que les plaintes déposées concernant des opérations de bourse faites en dehors de son contrôle personnel.

En outre, une autre concerne des opérations de bourse faites par un client et ce avec son plein consentement, fait prouvé à l'instruction.

D'autre part, toutes les écritures examinées à la banque de Cambrai par un expert comptable de Paris, désigné par le juge d'instruction chargé de l'affaire ont été reconnues normales et les démarcheurs de la Banque Cambrésienne ont été jugés d'une honorabilité parfaite.

LES PRINCES ROYAUX ANGLAIS EN ARGENTINE

Après la traversée des Cordillères, le prince de Galles et le prince Georges sont arrivés à Bariloche (Argentine).

UN EX-DÉPUTÉ SOCIALISTE A PÉRI ASPHYXIÉ

On annonce la mort de M. Edmond Toussaint, 82 ans, qui représenta, comme député socialiste, la onzième arrondissement de Paris à la Chambre, de 1893 à 1897.

Lorsqu'il ne fut pas réélu, il se retira de la vie politique. Il s'enrichit, devint propriétaire de plusieurs immeubles à Paris et vivait dans le treizième arrondissement. Les habitants le voyaient sortir chaque matin, à la première heure, de son immeuble. Il ramassait dans les poubelles les vieilles croûtes et terminait sa tournée par le marché de Bicêtre, où il s'approvisionnait à bon compte de légumes pourris jetés par les marchands.

M. Toussaint a été asphyxié par une fuite de gaz.

UN RAID ENVISAGÉ PAR BOSSOUTROT ET ROSSI

On publie la dépêche suivante :

Oran. — Bossoutrot et Rossi ont déclaré qu'ils allaient adapter leur appareil pour tenter en juin prochain, le record de la distance en lignes droite en partant de New-York, en traversant l'Atlantique et en volant vers la Sibérie. Nous espérons ainsi, ont-ils dit, de 11.000 à 12.000 kilomètres.

LES CONVERSATIONS DE GANDHI ET DU VICE-ROI

Selon une dépêche de la Nouvelle-Delhi, on apprend de source autorisée que les négociations entre le vice-roi et Gandhi ont pris une tournure plus favorable.

On déclare, en effet, que d'une façon générale, l'exécutif du congrès est favorable aux propositions amendées de lord Irwin.

En effet, les négociations engagées entre le vice-roi et Gandhi ont pris une tournure inattendue. A la suite de l'intervention des éléments modérés, ces négociations qui, jusqu'à présent, ne portaient que sur les conditions d'une trêve, sont maintenant placées sur le plan constitutionnel. Les perspectives sont maintenant encourageantes.

LE « BONUS » DES ANCIENS COMBATTANTS AMÉRICAINS

Le vote par le Congrès américain, malgré le « veto » du président, du « bonus » aux vétérans de la guerre, c'est-à-dire de la distribution immédiate d'une partie de la part du Combattant, n'a pas tardé à avoir son effet en Amérique. Des dizaines de milliers d'anciens soldats ont assiégé le bureau des vétérans de la guerre et ont réclamé pour 2.400.000 dollars de prêts sur leurs certificats. La loi, en effet, permet aux vétérans d'emprunter à un intérêt de 4 1/2 % jusqu'à 50 % de la valeur des polices d'assurance que leur accorde le Gouvernement, en compensation de la perte de leurs revenus réguliers pendant la guerre.

Les adversaires de la mesure votée par le Congrès la critiquent comme devant permettre aux anciens soldats de dépenser leur argent au lieu de l'économiser pour leurs familles. La majorité, cependant, estime que la dépression économique générale oblige le Gouvernement à faire quelque chose pour remédier à la détresse des 3.500.000 vétérans et de leurs familles.

On estime que la valeur approximative des prêts qui peuvent être accordés sur les certificats est de un milliard et demi de dollars. 40 à 50 % des réclamants seraient véritablement dans le besoin. On espère qu'avec environ 800 millions de dollars d'argent frais, la circulation économique s'améliorera.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

NOIR ET BLANC

Il avait neigé la veille par intermittence, il neigea pendant toute la nuit et hier matin, la ville s'éveilla sous un manteau blanc qui la travestissait de façons bizarre ou magnifique.

Les candélabres et les becs de gaz, coiffés de bonnets blancs, avaient des mines d'éteignoir et un aspect un tantinet ridicule.

La façade de l'Hôtel de Ville, soulignée de grands traits blancs, prenait l'espect inaccoutumé d'un décor de féerie.

Les statues et particulièrement celles de bronze couvertes à moitiée de neige offraient des réjouissants contrastes.

La nature qui ne respecte rien et qui est irrévérencieuse même avec les hommes politiques défunts, avait affublé Jules Guesde d'une blancheur insolite qui le faisait mi-partie blanc et noir. L'effet était saisissant et évoquait inévitablement le souvenir de cette affiche, jadis célèbre, où un monsieur chevelu, et barbu, était représenté avec un système capillaire mi-partie noir et blanc lui aussi, qui attestait l'excellence d'une teinture.

Cette fantaisie humoresque en noir et blanc faisait place, dans les jardins, à un décor somptueux et scintillant. Le Parc Barbieux offrait un aspect splendide sous son voile blanc immaculé, avec ses arbres tendus de guirlandes croulantes.

Le Boulevard de Paris, transformé en patinoire, rendait aux automobilistes une prudence telle, que leur défilé, à une allure d'enterrement, semblait une projection au ralenti.

Et tout ce que Roubaix comptait comme habitants valides et inoccupés descendit dans la rue... Ce n'était pas une émeute, rassurez-vous, et ces braves gens, armés de pelles, marteaux, balais, s'arrêtèrent sur le trottoir, qu'ils débarrassèrent de sa neige durcie. Ce fut encore un prétexte à bavardages de voisine à voisine... que voulez-vous, il faut bien passer le temps!

Et soudain tout sera fondu, fondu comme par enchantement et, tout ce blanc disparu, il ne resta plus que le noir qui n'en paraissait que plus triste... un noir boueux, froid et désagréable.

A. B.

HALLE FLIPO
Lard fumé 1re quallité, 14 fr. le kilo

CHUTE DE NEIGE

En raison de la chute persistante de neige, il y a lieu de prendre toutes mesures utiles afin de faciliter la circulation des piétons :

A cet effet, M. le Maire de la Ville de Roubaix a pris l'arrêté suivant :

« Les propriétaires des immeubles bordant la voie publique et, à leur de faut, les locataires des terrains ou des rez-de-chaussées à front de la rue doivent :

» Faire balayer la neige sur les trottoirs des dites maisons, la jeter sur la voie publique, au delà des fils d'eau et en opérer le regalement de telle sorte qu'il ne se forme pas de morceaux qui puissent gêner la circulation des piétons des voitures et des chevaux.

» Répandre des cendres, des scories de houille pulvérisées, de la sciure de bois ou de la paille, tant sur les trottoirs que sur le milieu de la chaussée, lorsque les dalles et les pavés deviennent glissants par suite de verglas ou de la neige durcie.

» Il est défendu de déposer sur la voie publique les neiges et les glaçons provenant de l'intérieur des maisons.

» Tout écoulement d'eau dans les fils d'eau et sur la voie publique est formellement interdit en temps de gelée

APRES L'ACCIDENT DU BOULEVARD DE PARIS

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté dans quelles circonstances un jeune apprenti charcutier, Moise Derangeville, âgé de treize ans, au service de M. Lécaille, demeurant rue du Curé, tandis qu'il roulait en bicyclette, avait été victime d'un grave accident boulevard de Paris, à l'angle de la rue Damartin. Le jeune cycliste fut renversé par l'automobile pilotée par M. Jean Bourquin, 38 ans, représentant de commerce, domicilié 6, rue Désiré-Courcoux à Mons-en-Barœul, et, après avoir été examiné par M. le docteur Bernard, fut transporté dans un état extrêmement grave, à l'Hôpital de la Fraternité.

Au cours de la journée d'hier, nous avons fait prendre des nouvelles du blessé et, jusqu'à présent, son état ne permet pas de se prononcer exactement en ce qui concerne les suites de cet accident.

BOCK MEYERBEER Préféré.....
....des Gourmets

AUTO CONTRE TRAM

Un accident peu grave, conséquence fâcheuse de la neige qui avait rendu la chaussée glissante s'est produit hier à 8 h. 40, face au numéro 43 de la rue de la Gare. Un tramway E, venant de la direction de Tourcoing, suivi de plusieurs voitures automobiles s'arrêta à l'angle de la rue de l'Hospice. Le conducteur de la première voiture, M. Jean Decorte, demeurant, 14, rue du Pays, à Roubaix, bloqua ses freins, mais la voiture patina et vint se jeter peu violemment contre l'arrière de la remorque du tram qui fut protégée par le tampon. L'auto a eu son pare-choc abîmé et son aile gauche légèrement détériorée.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge

PAR SUITE D'UNE COLLISION UN LOURD CAMION AUTOMOBILE PART A LA DERIVE

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, a mis en émoi, hier matin, le quartier de la Fosse-aux-Chênes. Hâtons-nous de dire que tout se borne à des dégâts purement matériels et qu'il n'y eut à déplorer aucun accident de personnes. Voici d'ailleurs dans quelles circonstances s'est produit l'accident :

Dans le quartier précité, il existe encore de vieilles rues tortueuses aux virages et tournants extrêmement dangereux qui conviennent mal aux exigences de la circulation actuelle. La rue des Sept-Pont est un modèle du genre et c'est précisément dans cette artère que se produisit l'accident qui nous occupe.

Il était environ 11 h., de nombreux véhicules circulaient dans cette rue qui serpente et dont la chaussée, qui n'est pas en très bon état, était rendue plus mauvaise encore par la présence de la couche de neige qui la recouvrait. A l'heure dite, une forte automobile, conduite intérieure, pilotée par M. Landré, fabricant de sièges, rue du Cartigny à Roubaix, venant de la rue de la Ville, empruntait la rue des Sept-Ponts en direction de la rue Daubenton. Le véhicule allait aborder le premier virage en occupant presque le milieu de la chaussée quand soudain, arrivé face au numéro 85, il se trouva nez à nez avec un lourd camion automobile de l'Association Charbonnière de Lille, Roubaix, Tourcoing, dont le siège est à Roubaix, boulevard d'Halluin.

Le mastodonte de cinq tonnes lourdement chargé de sacs de charbon était conduit par le chauffeur Henri Leclercq 29 ans, demeurant rue de Mulhouse, 9, à Wasquehal. La distance séparant les deux véhicules était relativement restreinte et les conducteurs, malgré leurs efforts, ne purent éviter la collision qui fut assez violente.

Par suite du choc, la voiture de M. Landré fut déportée de plusieurs mètres sur sa droite et en arrière. Le pare-chocs fut arraché et les deux ailes avant détériorées.

Le camion se ressentit plus fortement de cette brusque rencontre. En effet, la direction s'étant brisé, celui-ci partit à la dérive en obliquant fortement sur la droite, monta sur le trottoir, renversa une clôture en béton armé se trouvant entre les numéros 98 et 100 et vint s'arrêter à dix centimètres de la façade de la maison portant le numéro 100, face à la porte d'entrée de l'habitation. C'est grâce au sang froid du chauffeur Leclercq, que le camion put être bloqué sans quoi il venait buter contre le mur de façade de la maison de construction assez ancienne, qui n'aurait probablement pas résisté au choc.

C'est par un véritable heureux effet du hasard qu'il n'y eut pas d'accident de personnes, car généralement en cet endroit, un groupe d'enfants du quartier s'y livre à ses ébats.

Maître Gaillard, huissier à Roubaix, a constaté les dégâts. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilité de cet accident.

ACTE DE PROBITE

Hier lundi, comme cela se passe normalement, de 14 à 15 h., il y avait visite des malades à l'Hôpital de la Fraternité. — Comme d'habitude, avant l'heure d'ouverture, il y avait foule dans la salle d'attente. Parents et amis se pressaient pour encourager les pauvres patients étendus sur leur lit de souffrances.

Parmi les visiteurs se trouvait Mme Willem, demeurant 26, rue Hoche, à Croix, qui eut son attention attirée par un porte-monnaie se trouvant sur le parquet. Cette personne ramassa aussitôt l'objet et le porta au bureau de cet établissement où, après vérification, on constata qu'il contenait une certaine somme d'argent.

M. Chrétien, chef de service, a chaudement félicité Mme Willem, pour son bel acte de probité.

GRAND SPECTACLE A LA FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Les Amicales des Ecoles St-Vincent (filles) Delezenne et Oran donneront un grand spectacle, dimanche, 8 mars à 15 h. 30, dans la salle des Fêtes du Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace.

« La Foi nouvelle », œuvre magistrale de A. Boun, sera interprété par le théâtre Populaire.

La Symphonie Delezenne se fera entendre entre les actes. La location qui se fait chez MM. Marais, 110, rue Archimède et Wernez, 12, rue Delezenne, marche bon train. Que les retardataires se hâtent. Réclamer des cartes aux membres des Amicales ci-dessus.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 23 au 28 février. — Bœufs vaches et génisses : 1re qualité, 12.25 à 14 fr. ; extra, 16 fr. 50 ; 2e qualité, de 9 fr. 5 à 12 fr. ; 3e qualité, 9 francs. — Taureaux : 1re qualité, 9,25 à 11,25 ; extra, 12 fr. ; 2e qualité, 8 fr. 50 à 9 fr. ; 3e qualité, 8 fr. 25.

LES OPERATIONS DE LA CAISSE D'EPARGNE

Au cours de la période de la huitième semaine la Caisse d'Epargne a effectué les opérations suivants :

A Roubaix. — Il fut procédé à 1.426 versements représentants la somme de 1.577.718 fr. et 573 remboursements se chiffrant à la somme de 1.139.578 fr. 68. Le nombre de nouveaux livrets demandés fut de 110.

A Lannoy. — On enregistra 28 versements totalisant 42.645 fr. et à 2 remboursements s'élevant à 1.805 fr. Deux nouveaux livrets.

A Orsix. — On signale 29 versements se montant à 26.315 fr. et 2 remboursements pour la somme de 750 fr. Un nouveau livret.

A Wattrelos. — Il fut procédé à 46 versements atteignant 48.091 fr. et 11 remboursements réalisant le total de 16.026 fr. 80. Un nouveau livret.

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Les membres du Conseil d'administration et les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Emile Gremel, décédé de suite de maladie contractée aux armées, qui auront lieu mercredi 4 mars à 15 h. Assemblée à la maison Mortuaire, 171, boulevard de Fourmies, à 14 h. 3/4.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX (Section Artistique). — Répétition chœurs (barytons et basses), au siège, aujourd'hui mardi 3, à 20 h. 15, jeudi 5 mars à 20 h., pour ténors et dames.

UNION DES SOCIETES CYCLISTES DE ROUBAIX. — Réunion générale des Commissions au siège de la Pédale Ouvrière, 5 boulevard de Belfort, le mercredi 3 mars, à 19 h. 30.

Rentrée des listes de souscriptions ; manifestation du 15 mars au cimetière.

LA FRATERNELLE HARMONIE DHERIN. — Aujourd'hui mardi, à 19 h. 30, répétition générale.

ETAT CIVIL

Naissances. — Maria Mackenka, rue du Cartigny, 2 ; Renée Wickart, 140, rue Decrème ; Jean Kastyn, 20, rue de Flandre ; Robert Dubrulle, 370, r. J.-Guesde ; Simone Vencorselly, 24, rue d'Artois ; Christiane Duhayon, 4, rue de Lannoy ; Eliane Parmentier, 22, rue des Vosges ; Simone Poulain, 21, rue Voltaire.

TRICOTS DE LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Albert Dessauvages, tourneur en fer, rue de Soubise, conr St-Pierre, 25, et Germaine Devuysl, retordeuse, rue Choiseul, cité Mulliez, 13; Maurice Théry, ajusteur, 31, r. de Leers, maisons Delcourt, 6, et Marie Meurisse, bohineuse, rue de Condé, 73; Oscar Hespel, ébéniste, 262, rue Delespaul, et Marie Smet, piqûrière, 220, même rue ; Sylvère Gry, imprimeur sur étoffes, rue de Croix, c. Vorcux, 3, et Elise Thérin, doubieuse, rue de l'Epeule, ruelle Cugnot, 12 ; Albert Villé, apprêteur, rue des Longues-Haies, 58, et Hélène Leroy, doubieuse, même adresse.

Décès. — Florine Nèvejens, ép. Henneuse, 23 ans, rue de Sébastopol, 77 ; Charles Baekelandt, 6 mois, 19, rue A.-Scrépel ; Olga Sokol, un mois, 101 rue de l'Ouest ; Thérèse Guignies, ép. Dejonghe, 78 ens, rue de la Clef, 7 ; Emile Dupont, 51 ans, rue de la Gare, 80 ; Em. Gremel, 48 ans, boul. de Fourmies, 171. Bernadette Fichelle, 21 ans, quai de Marseille, 6 ; Reymond Dujardin, deux mois, 18, rue du Fontenoy ; Madeleine Bohin, ép. Lemeire, 41 ans, boulevard de la République, 2 ; Philomène Bélin, veuve Allegaert, 91 ans, rue de Lille, imp. des Arts, 19 ; Arthur Devulder, 66 ans, r. des Vosges, 67 ; Arthur Fourlinnie, 58 ans, boul. de Stresbourg, 194 ; Henri Pynaut, 73 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Charles Verbeke, 88 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Julien Deutel, 31 ans, rue Favreull, 22.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol, Rx. Organisation compl. de convois. T.306

WATTRELOS

ACCIDENT DU ROULAGE. — A 19 h. 45, M. Honoré Vervaet, âgé de 32 ans, maraîcher, rentrait chez lui par la rue de la Baillerie conduisant son attelage. Arrivé à l'angle des rues Vallon et de la Baillerie, la voiture de M. Vervaet s'enfonça dans une excavation survenue durant les pluies dernières.

Par suite du choc, M. Vervaet fut jeté hors de sa voiture et alla donné de la tête sur le trottoir.

Relevé par des passants, le maraîcher fut transporté chez lui, rue du Beau-Chêne où le Dr Maillard vint le visiter. Le praticien releva une blessure à la tête et des contusions multiples sur tout le corps. Les blessures sont heureusement peu graves et une vingtaine de jours suffiront pour rétablir le blessé.

D'autre part, l'attelage, se sentant libre prit une course folle jusque la demeure du maraîcher, rue du Beau-Chêne mais sur le parcours, il accrocha une voiture automobile des Docks du Nord qui stationnait dans la dite rue, causant à l'auto des dégâts matériels peu importants.

Au même endroit où s'est produit l'accident ci-dessus, un camion auto des Moulins de Paris, chargé de sacs de farine et venant de la rue Vallon, s'est embourbé dans la même excavation.

Il a fallu décharger complètement le camion avant de pouvoir le dégager de sa position.

Aucun accident de personne.

VAGABONDAGE. — Rencontré dans les rues de la Ville en état de vagabondage, Victor Mahieu, né le 11 mai 1902, à Wattrelos, sans domicile fixe, a été arrêté par la gendarmerie et sera dirigé à Lille, à la disposition du Procureur de la République.

CONFERENCE. — On nous communique :

Dimanche 22 mars, à 15 h., salle du Peuple, rue de Tourcoing, aura lieu une réunion controverse entre les partis Socialiste et Démocraie Populaire, sur la doctrine des partis.

Les orateurs annoncés seraient, pour le parti Socialiste, M. Lebas, maire de Roubaix, ancien député ,et pour le parti Démocrate Populaire, M. André Cheiteleyn, secrétaire de la Fédération du Nord.

NECROLOGIE. — Nous apprenons le décès dans sa 39e année de Mme Pétillin, née Haire Berthe.

La défunte était l'épouse de M. Paul Pétillon, trésorier du groupe Jules Guesde.

Les funérailles de Mme Pétillon auront lieu jeudi 5 mars, à 9 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue des Champs, cité Lefebvre, 40, à 8 h. 45.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir, mardi à 19 h. 30, chez M. Duquenne, rue St-Joseph, 10, répétition partielle, pour les barytons et basses. —

FEUILLETON DU 3 MARS 1931. — N. 31.